

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2020

Effectif légal du conseil municipal : 11

Etaient Présents: Joël DEVIDAL, François BRUN, Jean ROMEAS, Marie-Louise CORTIAL, Thibaut DEVIDAL, Sébastien GIANA, Christian TORNATO.

Etaient Absents (excusé) : Marie-Odile CROZE, Annie ROMEAS, Florence SELMI, Jacques VIAL.

Secrétaire de Séance : Marie-Louise CORTIAL.

AMENAGEMENT VILLAGE

Le maire expose à son conseil l'avant-projet pour l'aménagement de plusieurs secteurs dans le Bourg de CHAUDEYROLLES à savoir : place du monument aux morts, cour de la salle polyvalente, placette face à la mairie, espace au sud de l'église (accès auberge, square, talus aire de camping-cars, abords maison des chasseurs) soit 4 800m2 environ.

Il donne lecture du devis de l'avant-projet du Bureau d'Etudes AB2R dont le coût de la prestation s'élève à la somme de 3 162.50 € HT

Le conseil émet un avis favorable

Dans le cadre du projet de l'aménagement de plusieurs secteurs de la commune au Bourg du village, Le maire informe la possibilité d'une construction d'un auvent pour des manifestations associatives sur la parcelle Section AB N°10 qui se situe devant la salle polyvalente. Il précise qu'il n'est pas obligatoire de lancer une procédure de consultation pour le choix d'un architecte. L'estimation de la surface à créer est de 80 m2 environ si bien que le conseil décide de confier cette mission à l'atelier architecture Michel ROMEAS.

GRILLE TARIFAIRE DES GÎTES POUR LA SAISON 2021

Le maire demande d'étudier pour la saison 2021 les prix de la location à la semaine des gîtes communaux classés à 2 épis et situés dans le village

Le conseil décide d'appliquer une légère revalorisation des tarifs des gîtes pour la saison 2021 à SAVOIR :

PERIODES	GITES SITUES DANS LA SALLE COMMUNALE		GITE DE LA CURE GITE ANCIENNE ECOLE	
	TARIFS 2020	TARIFS 2021	TARIFS 2020	TARIFS 2021
HAUTE SAISON	290 €	300 €	330 €	350 €
MOYENNE SAISON	240 €	250 €	280 €	290 €
BASSE SAISON	200 €	200 €	240 €	240 €
NOËL	290 €	300 €	330 €	350 €
VACANCES FEVRIER	290 €	300 €	330 €	350 €
LA NUITEE	50 €	50 €	50 €	50 €

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du courrier de M. Gérard CHANUT qui demande l'autorisation d'exploiter la parcelle communale Section ZB N°73 d'une contenance de 10a 50ca attenante à son jardin.
Le conseil donne son accord moyennant une somme annuelle de 15 €
- Information sur les travaux en cours au niveau de la cour du gîte de l'ancienne école.

La séance est levée à 21h45

Le Maire, M. Joël DEVIDAL

